

Nantes, le 04/07/2022

Direction de la santé publique et environnementale
Département : Veille Sanitaire et Situations Sanitaires
Exceptionnelles

Affaire suivie par : Dr Farah BOUKRAA, Marilyne GASCARD
0800 277 303
ars44-alerte@ars.sante.fr

Mesdames, Messieurs les dermatologues,
les gastro-entérologues, les urgentistes,
les généralistes, les infectiologues
des Pays de la Loire

Mesdames, Messieurs,

Une épidémie d'infections par le virus de la variole du singe (Monkeypox) touche l'Europe depuis début mai 2022. Depuis le début de cette épidémie, on a dénombré (au 01/07/2022) environ 4000 cas en Europe, dont 500 en France. La grande majorité des sujets atteints sont des hommes ayant des relations avec des hommes. L'expression clinique de la maladie est dominée par une [éruption vésiculo-pustuleuse](#) pouvant toucher l'ensemble des téguments, muqueuses comprises.

Dans la plupart des cas, la contamination a lieu lors de rapports sexuels, ce qui explique que les lésions prédominent typiquement en région périnéale et sur les organes génitaux. Attention, l'éruption peut se limiter aux muqueuses, avec possibilité d'ano-rectite ou de pharyngite sans lésion cutanée.

Il est important d'évoquer ce diagnostic en cas de lésions compatibles en région péri-anales ou de rectite chez un homme ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Un premier cas a été identifié en PDL en semaine 24. L'évolution de l'épidémie à l'échelle nationale implique que les acteurs de la santé de notre territoire doivent se préparer à faire face à d'autres cas.

C'est pourquoi nous sollicitons votre collaboration pour transmettre aux auteurs concernés les recommandations suivantes.

Devant tout cas suspect d'infection par le MPXV:

- Éviter que le patient soit en contact avec d'autres malades (téléconsultation, gestes barrières...)
- Solliciter l'avis d'un infectiologue :

Département de résidence du patient	Personne à contacter	N° à appeler
44	Infectiologue d'astreinte REB CHU Nantes	02 76 64 39 53
49 et 53	Infectiologue d'astreinte REB CHU Angers	06 65 80 74 77
72	Infectiologue d'avis CH Le Mans	Std : 02 43 43 43 43, demander l'astreinte infectieux
85	Infectiologue d'avis CHD Vendée	02 51 44 65 99

- Si la suspicion clinique est confirmée, un prélèvement virologique doit être réalisé sur rendez-vous ; les coordonnées des laboratoires préleveurs seront communiquées par l'infectiologue.
- Dans le contexte actuel, il est préférable d'éliminer un Monkeypox avant de rechercher ces diagnostics différentiels.
- Pour le transport des patients suspects : les cas graves devront être pris en charge par le SAMU, les cas non graves par des ambulances privées si nécessaire. Le transporteur doit impérativement être informé de la suspicion de maladie transmissible.

- Les cas probables et confirmés doivent être notifiés (DO) à l'ARS pour que les cas contacts à risque soient identifiés, par mail ars44-alerte@ars.sante.fr ou par téléphone au 0 800 277 303.
- La liste des sujets contacts à risque est par la suite transmise à l'infectiologue, qui organise leur vaccination dans un centre dédié, selon leur lieu de résidence.
- Le suivi post-vaccination est effectué par l'ARS.
- Pour plus d'information, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site de la mission COREB : <https://www.coreb.infectiologie.com/fr/prendre-en-charge-les-patients-fiches-pratiques.html>

Nous reviendrons vers vous en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nous vous remercions pour votre implication et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Le directeur général adjoint, directeur de la
santé publique et environnementale



Nicolas DURAND